



L'avenir des finances locales



Conférence de **YANN LE MEUR**
au centre de conférences Edouard VII,
Paris 9ème

Mardi 27 mars 2018

de 10 h 00 à 12 h 00

à PARIS

Dans le cadre de la préparation de la nouvelle édition de son ouvrage universitaire « Comprendre les finances publiques locales », coécrit avec Alain Guengant, Yann Le Meur propose d'expliquer, lors de cette conférence, la nouvelle donne financière locale. Trois points seront particulièrement abordés :

- ① **La taxe d'habitation.** Le fonctionnement et l'impact du nouvel allègement issu de la loi de finances pour 2018 seront explicités, ainsi que les conséquences financières des modes de suppression à terme de cet impôt.
- ② **La mise sous contrôle de la dépense locale.** Les subtilités de cette première que constitue la mise sous contrainte légale des dépenses locales seront étudiées, de même que les sanctions applicables en cas de non tenue de l'objectif. On abordera aussi les orientations nationales en matière de déficit public et les évolutions indicatives de désendettement attendues des collectivités locales.
- ③ **Les dotations.** En relation avec le modèle *Regards*, les dotations seront examinées via plusieurs points intéressants : le nouveau mode de prélèvement opéré sur les compensations fiscales afin d'alimenter d'autres concours ; le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) ; l'évolution des enveloppes de la péréquation ; l'éventuel retour futur à une contribution au redressement des finances publiques.



Yann LE MEUR enseigne à la Faculté des Sciences Économiques de Rennes 1, dans le MASTER 2 *Ingénierie, management et évaluation des politiques publiques*, et est président de Ressources Consultants Finances. Expert auprès des collectivités locales et de leurs associations, il est coauteur avec Alain Guengant, directeur de recherche au CNRS, des ouvrages (Le Moniteur) : « Optimiser les finances publiques locales - Analyse et prospective » (2009) et « Comprendre les finances publiques locales » (2015).



RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES regroupe une quarantaine de personnes spécialisées dans la conception de méthodes et de logiciels d'analyse et de prospective. L'entreprise présente la particularité de constituer un laboratoire de **recherche unique en France** sur le système financier local. Ce système d'équations régissant les dotations ou la fiscalité est expertisé, écrit et projeté en permanence, puis transmis aux praticiens de l'analyse financière locale par l'intermédiaire de logiciels de prospective (*REGARDS*), de séminaires approfondis, ou de cours d'université.